

Association des Commerçants et Industriels de Saint-Louis
95 avenue Principale, 97450 Saint-Louis
Mail : karesinlui@gmail.com
Siret : 388 993 701 00027

À Saint-Louis le 4 août 2025

À l'attention de Madame Le Maire

Objet: Ouvertures dominicales / 11 dimanches du Maire.

Madame Le Maire,

Nous, soussignés, Association des Commerçants et Industriels de Saint-Louis, avons l'honneur de vous informer que les impératifs des commerces de Saint-Louis nous obligent à demander à ce que les salariés des commerces puissent venir travailler les dimanches suivants pour l'année 2026 :

- Le 8 février
- Le 5 juillet
- Le 12 juillet
- Le 2 août
- Le 9 août
- Le 6 septembre
- Le 8 novembre
- Le 6 décembre
- Le 13 décembre
- Le 20 décembre
- Le 27 décembre

Nous vous prions, Madame Le Maire, d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Le bureau de l'ACISL.

